

ALLOCUTION DE
L'HONORABLE ASSARID AG IMBARCAOUANE
COPRESIDENT ACP PAR INTERIM

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
SOLENNELLE DE LA
22^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE PARITAIRE ACP-UE

Lundi 21 novembre 2011
LOME, TOGO

[Seule la version prononcée fait foi]

- Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise
- Son Excellence Monsieur Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger
- El-Hadj Bonfoh Abass, Président de l'Assemblée nationale du Togo,
- Monsieur Gilbert Fossoun Hounbo, Premier ministre de la République togolaise,
- Monsieur Louis Michel, coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de la République
- Mesdames et Messieurs les Ministres, membres du gouvernement de la République togolaise,
- Monsieur le Secrétaire général du Groupe ACP,
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
- Respectés Chefs traditionnels,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un très grand privilège et un insigne honneur de m'adresser à l'auguste Assemblée réunie ici dans cette superbe salle du Palais des Congrès de Lomé.

Au nom des membres ACP de l'APP, je tiens, avant tout propos, à remercier de manière appuyée les autorités et le peuple togolais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle ville de Lomé. Cette hospitalité toute fraternelle de même que les excellentes installations et facilités qui vont servir de cadre aux 22^{èmes} assises de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, contribueront, à n'en pas douter, au succès de nos travaux.

Permettez-moi de remercier S.E. Monsieur Le Président Faure, qui, malgré son calendrier chargé, a accepté d'être parmi nous pour ouvrir officiellement la 22^{ème} Session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Nous nous félicitons aussi de la présence parmi nous de Son Excellence Monsieur Mahamadou Issoufou, qui a été pendant plusieurs années, membre de notre Assemblée.

Je voudrais en votre nom le remercier pour l'honneur qu'il nous fait, d'avoir accepté notre invitation à participer à la présente cérémonie d'ouverture aux côtés de son frère et ami S.E. Monsieur le Président Faure Essozima Gnassimbé.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que les parlementaires des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et ceux du Parlement européen, d'autre part, se retrouvent pour échanger sur des problèmes qui sont en prise directe avec le bien-être de nos populations.

Nul doute que nous aurons à cœur de confirmer une nouvelle fois la belle réputation que notre Assemblée s'est forgée au fil des années : celle d'une tribune qui n'élude, ni ne dissimule aucune question revêtant un intérêt pour le partenariat ACP-UE.

Ainsi, nous aurons à examiner en profondeur au cours des jours à venir des questions aussi importantes et diverses que l'incidence de la dette sur le financement du développement dans les pays ACP, l'impact du traité de Lisbonne sur notre partenariat, la gouvernance démocratique, le développement des relations multilatérales et de la justice internationale, l'intégration des personnes handicapées dans les pays en développement, le défi du développement urbain dans les villes des pays ACP, l'accès aux médicaments et bien d'autres questions encore.

Notre Assemblée suit très attentivement les prolongements du printemps arabe afin d'en tirer les meilleurs enseignements pour la stabilité politique et le renforcement de la démocratie dans nos pays et régions. Elle reste également très préoccupée face à la crise alimentaire et humanitaire qui accable la Corne de l'Afrique et particulièrement la Somalie.

Je saisis cette occasion pour remercier l'Union européenne et ses Etats membres et certains Etats ACP comme le Nigéria d'être en première ligne de la solidarité internationale qui se mobilise pour vaincre cette nouvelle tragédie humanitaire.

Nous devons aussi dire qu'avec le déficit pluviométrique de cette année, nombre de nos pays seront eux-aussi confrontés à la pénurie céréalière. Ils doivent en prendre conscience pour se préparer à y faire face.

Mesdames et Messieurs,

Le partenariat presque cinquantenaire qui nous unit est un modèle de coopération qui a fait ses preuves et dont les mérites sont notoirement connus. Nous avons à cœur de poursuivre ce partenariat en le consolidant chaque jour davantage. A cet effet, nous devons veiller à ce que l'instrument juridique qui le sous-tend, à savoir l'Accord de Cotonou, comble nos attentes.

Or à cette date, cet accord révisé et signé le 21 juin 2010 à Ouagadougou n'a été ratifié que par très peu de parlements, alors que l'échéance du 30 octobre 2012 pour son entrée en vigueur est à nos portes.

J'exhorte les honorables membres de l'Assemblée Parlementaire Paritaire à s'impliquer personnellement pour que leurs pays respectifs, s'ils ne l'ont pas encore fait, ratifient au plus tôt l'accord révisé.

Je profite de cette opportunité pour rappeler que l'instrument juridique dont je viens de parler expire en 2020 et qu'il n'est pas prématuré de commencer déjà à réfléchir à la forme que revêtira notre relation avec l'Union européenne au-delà de cette échéance. A cet égard, il me plaît d'informer l'Assemblée qu'une analyse introspective est en cours au sein du Groupe ACP et de ses organes ad hoc. Elle sera l'occasion de tirer, sans complaisance, tous les enseignements à retenir de cinquante années de coopération entre les pays ACP et l'Union européenne et d'étudier toutes les options et tous les scénarios possibles pour l'après 2020.

Cela revient à dire qu'une profonde réflexion est engagée sur le devenir même du Groupe ACP et les perspectives futures qui pourraient s'offrir à lui. Les résultats de ces travaux seront examinés au fur et à mesure de leur avancement par les différentes instances du Groupe ACP.

Mesdames et Messieurs,

Le dynamisme de notre partenariat se mesure à l'aune des défis importants qu'il doit surmonter. Permettez-moi ici d'évoquer un dossier que je sais emblématique pour la région ouest-africaine, celui du coton. A l'instar de notre pays hôte, le Togo, qui tire de ce produit 20% de ses recettes d'exportation, le coton représente pour beaucoup de pays de la région, entre 15 et 30 % des recettes d'exportation.

Aujourd'hui, les marchés nous offrent une embellie des cours, mais nos pays sont conscients que sans des réformes structurelles profondes, le bénéfice que nos paysans cotonculteurs en tireront sera éphémère.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter le Président de la République Togolaise pour les efforts considérables qu'il met en œuvre en faveur de la relance de la filière coton.

Je le félicite également en votre nom, pour les efforts d'investissement visibles avec tous les chantiers ouverts, afin de mener une lutte dans tous les domaines contre la pauvreté au Togo.

La relance économique et une prise de conscience de nos pays pour investir davantage nécessitent un accompagnement conséquent de nos partenaires, notamment l'UE.

C'est pour cette raison qu'en présence des membres de la Commission du développement économique, des finances et du commerce de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, réunis à Bruxelles le 16 mars 2011, le Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a lancé un appel à l'Union européenne en vue d'un traitement approprié du dossier coton, dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune de l'Union européenne au-delà de 2013.

La position soutenue par le Président de la Commission de l'UEMOA est celle du Groupe ACP. Elle exhorte d'une part l'Union européenne à procéder à un découplage à 100% des soutiens internes accordés aux producteurs de coton européens et, d'autre part, à un soutien de l'UE pour obtenir des Etats Unis d'Amérique, un démantèlement des subventions massifs à effet de distorsion sur le marché du coton.

Nous avons salué en son temps l'effort fait par l'UE pour un découplage à 65%, ce qui va dans le sens du partenariat. Malheureusement, nous avons noté avec déception que la proposition législative soumise par la Commission européenne le 12 octobre 2011, ne donne pas droit à cette demande de découplage total. Pourtant, un découplage à 100% des soutiens internes aux producteurs de coton européens permet d'assurer un traitement ambitieux pour le coton, comme le réclament les membres de l'Organisation mondiale du commerce, étant donné que la moyenne des découplages de soutiens dans le secteur agricole européen est de 90 % environ, alors que pour le coton, le taux appliqué n'est que de 65%.

La proposition législative est à l'examen du Parlement européen. Nous en appelons à votre engagement pour que soient prises en compte dans cet instrument de politique intérieure, les obligations internationales de l'UE, notamment celles prises en faveur des pays les moins avancés dans plusieurs forums y compris à l'OMC. Les pays ACP producteurs de coton qui sont pour l'essentiel des PMA, y trouveront certainement une nouvelle expression de l'engagement de l'Union européenne à agir de manière conséquente en faveur d'une réduction durable de la pauvreté dans le monde.

Ce plaidoyer pour le coton vaut aussi pour la banane et le sucre qui, comme vous le savez, sont des produits stratégiques pour nombre de pays ACP.

Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine de la sécurité, les abords du port de Lomé offrent à notre regard de longues files de bateaux en attente de débarquer leurs cargaisons. Devant ce spectacle impressionnant, nous pouvons difficilement cacher notre inquiétude grandissante face aux actes de piraterie qui se développent dans le golfe de Guinée, au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest.

La situation n'a, certes, pas encore l'ampleur de celle qui prévaut au large de la Somalie, mais elle ne cesse de s'aggraver, à telle enseigne que, selon certaines estimations, les actes de piraterie dans le golfe de Guinée occasionnent une perte annuelle de 2 milliards de dollars pour les secteurs de la production pétrolière, de la pêche et des transports maritimes.

C'est pour nous l'occasion de féliciter les organisations régionales pour la sérieuse prise en main de ce dossier.

Nous saluons également le Conseil de sécurité pour l'adoption de la résolution 2018 concernant la lutte contre le brigandage et la piraterie dans le golfe de Guinée.

Force revient à la communauté internationale de réagir rapidement et fermement, sous peine de donner aux auteurs de ces actes, l'impression que ces crimes peuvent être reproduits impunément dans toutes les mers et tous les océans.

Le phénomène auquel nous faisons face n'a pas de frontière. Ce sont l'économie et la stabilité internationales qui sont en jeu. Certains pays, dont des Membres de l'Union européenne comme la France et le Royaume-Uni soutiennent déjà des initiatives de lutte contre ce fléau, en appui aux Etats et organisations de la région qui ont reconnu leur responsabilité première dans la définition d'une réponse appropriée.

Nous aimerions ici encourager ces Etats et organisations à développer une stratégie concertée, et inviter l'Union européenne à en soutenir la mise en œuvre par tous les moyens techniques et financiers possibles.

Le conflit en Libye, dont le dénouement comporte encore des inconnues, aura de lourdes conséquences auxquelles les gouvernements des pays ACP, en particulier ceux de la région Sahélo-Saharienne, pourraient difficilement faire face. Les défis sécuritaires dans cette zone sont grands; ils accentuent la fragilité de la région Sahélo-Saharienne et menacent gravement la souveraineté des Etats concernés. Pour réussir à les contenir, une mobilisation de tous nos partenaires est nécessaire afin d'intensifier la lutte contre le terrorisme, le grand banditisme, l'activité des narcotrafiquants et le trafic d'armes.

Mesdames, Messieurs,

Je viens d'évoquer brièvement un éventail de sujets dont quelques uns seront développés par les membres de l'APP au cours des jours à venir. Ce sont des sujets d'une densité et d'une gravité qui, une fois de plus, mettront à l'épreuve notre capacité et notre volonté d'aller au-delà des préjugés, de dépasser les premières impressions, de vaincre nos divergences, bref de nous surpasser pour aboutir à des résolutions convergentes et conformes à notre ambition commune : celle de contribuer au mieux-être politique, économique et social des populations que nous avons l'honneur de servir.

Je vous remercie de votre attention.

○○○0○○○